RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03806
Numéro SIREN : 793 135 591
Nom ou dénomination : HEXAGONE SANTE MAILLOT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 17734

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE MAILLOT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE DENFERT ROCHEREAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 79313559100014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	N-1 clos le 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	78 945 776	CV	78 945 776	78 945 776
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	78 945 776	BK	78 945 776	78 945 776
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 415	BY	10 415	
	Autres créances (3)	BZ	967 066	CA	967 066	1 644 121
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	95 448	CG	95 448	455 292
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 072 929	CK	1 072 929	2 099 413
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	80 018 704	1A	80 018 704	81 045 188

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 5234 en Euros.

Cegid Quadra

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051, 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE MAILLOT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 78 946 776)	DA	78 946 776	78 946 776
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	21 321	21 321
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(716 675)	(86 330)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 291 457)	(630 345)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	76 959 965	78 251 422
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 745 969	1 708 218
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 120 508	894 142
	Dettes fiscales et sociales	DY	192 263	191 407
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 058 740	2 793 767
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	80 018 704	81 045 188

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 058 740	1 085 549
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE MAILLOT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 401 435	FH		FI	1 401 435	1 261 162
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 401 435	FK		FL	1 401 435	1 261 162
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 401 441	1 261 169
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 289 725	1 487 750
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 852	5 513
	Salaires et traitements*					FY	300 896	300 896
	Charges sociales (10)					FZ	99 063	95 692
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 691 538	1 889 851
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 290 097)	(628 682)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	36 391	18 082
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	36 391	18 082
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 752	19 745
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	37 752	19 745
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 360)	(1 663)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 291 457)	(630 345)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société HEXAGONE SANTE MAILLOT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 437 832	1 279 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 729 289	1 909 596
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 291 457)	(630 345)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *						HP		
	Dont - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	78 945 776		
TOTAL	78 945 776		
TOTAL GENERAL	78 945 776		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			78 945 776	78 945 776
TOTAL			78 945 776	78 945 776
TOTAL GENERAL			78 945 776	78 945 776

Etat des amortissements

Néant

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	10 415	10 415	
Taxe sur la valeur ajoutée	479 844	479 844	
Groupe et associés	487 222	487 222	
TOTAL	977 481	977 481	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 120 508	1 120 508		
Personnel et comptes rattachés	110 000	110 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 649	79 649		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 736	1 736		
Autres impôts taxes et assimilés	878	878		
Groupe et associés	1 745 969	1 745 969		
TOTAL	3 058 740	3 058 740		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	0.0100	789467756			789467756

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art R 123-186, al 4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	165 878
Total	165 878

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
FEES	1 401 435
Total	1 401 435

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 404 435
Total	1 404 435

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information qui conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle n'est pas fournie.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	37 752	36 391
Dont entreprises liées	37 752	36 391

Hexagone Santé Maillot

Société par Actions Simplifiée

10, rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne Billancourt

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Cabinet Robert COHEN
97-99, Rue de Paris
94 220 Charenton-le-Pont
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Hexagone Santé Maillot

Société par Actions Simplifiée

10, rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne Billancourt

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la société **Hexagone Santé Maillot**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Hexagone Santé Maillot** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charenton le Pont, le 3 mai 2023

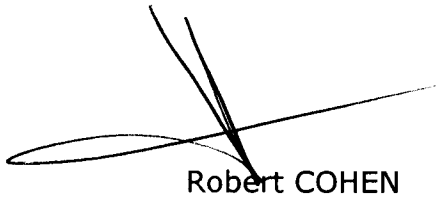

Robert COHEN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	78 945 776		78 945 776	78 945 776		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	78 945 776		78 945 776	78 945 776		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 415		10 415		10 415	
	Autres créances	967 066		967 066	1 644 121	677 055-	41.18-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	95 448		95 448	455 292	359 844-	79.04-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 072 929		1 072 929	2 099 413	1 026 484-	48.89-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	80 018 704		80 018 704	81 045 188	1 026 484-	1.27-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 78 946 776)	78 946 776	78 946 776		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 321	21 321		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	716 675-	86 330-	630 345-	730.16-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 291 457-	630 345-	661 112-	104.88-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	76 959 965	78 251 422	1 291 457-	1.65-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 745 969	1 708 218	37 752	2.21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 120 508	894 142	226 366	25.32
	Dettes fiscales et sociales	192 263	191 407	855	0.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 058 740	2 793 767	264 973	9.48
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	80 018 704	81 045 188	1 026 484-	1.27-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 058 740	1 085 549		

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 401 435		1 401 435	1 261 162	140 273	11.12
Chiffre d'affaires NET	1 401 435		1 401 435	1 261 162	140 273	11.12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			6	6	1-	11.13-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 401 441	1 261 169	140 272	11.12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 289 725	1 487 750	801 975	53.91
Impôts, taxes et versements assimilés			1 852	5 513	3 661-	66.41-
Salaires et traitements			300 896	300 896		
Charges sociales			99 063	95 692	3 371	3.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	1	1	207.27
Total des Charges d'exploitation (II)			2 691 538	1 889 851	801 687	42.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 290 097-	628 682-	661 415-	105.21-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 391	18 082	18 310	101.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	36 391	18 082	18 310	101.26
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	37 752	19 745	18 007	91.20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	37 752	19 745	18 007	91.20
2. Résultat financier (V-VI)	1 360-	1 663-	303	18.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 291 457-	630 345-	661 112-	104.88-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 437 832	1 279 251	158 581	12.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 729 289	1 909 596	819 694	42.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 291 457-	630 345-	661 112-	104.88-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	78 945 776		
TOTAL	78 945 776		
TOTAL GENERAL	78 945 776		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			78 945 776	78 945 776
TOTAL			78 945 776	78 945 776
TOTAL GENERAL			78 945 776	78 945 776

Etat des amortissements

Néant

Société HEXAGONE SANTE MAILLOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	10 415	10 415	
Taxe sur la valeur ajoutée	479 844	479 844	
Groupe et associés	487 222	487 222	
TOTAL	977 481	977 481	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 120 508	1 120 508		
Personnel et comptes rattachés	110 000	110 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 649	79 649		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 736	1 736		
Autres impôts taxes et assimilés	878	878		
Groupe et associés	1 745 969	1 745 969		
TOTAL	3 058 740	3 058 740		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	0.0100	789467756			789467756

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	165 878
Total	165 878

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
FEES	1 401 435
Total	1 401 435

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 404 435
Total	1 404 435

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information qui conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle n'est pas fournie.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	37 752	36 391
Dont entreprises liées	37 752	36 391

HEXAGONE SANTÉ MAILLOT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 78 946 775,56 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DENFERT ROCHEREAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 793 135 591

****

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 16 MAI 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

****

Le seize mai deux mille vingt-trois, aux 25-27, Boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY-SUR-SEINE,

L'Unique Associée de la Société HEXAGONE SANTE MAILLOT,

A pris les décisions suivantes :

****

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par une perte de 1 291 457 €.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Associé Unique donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice, qui s'élève à 1 291 457 €, au compte report à nouveau.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant du report à nouveau à -2 008 132€ et le montant des capitaux propres à 76 959 965€.

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

****

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir les formalités légales.

****

POUR EXTRAIT

HEXAGONE SANTE MAILLOT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 78 946 775,56 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE DENFERT ROCHEREAU 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS DE NANTERRE 793 135 591
TEL : 01.55.38.05.90. FAX : 01.46.99.05.14

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

RAR N° 2C 176 880 5858 2

Nos réf :
LD - ES

Boulogne, le 14 Juin 2023

Objet : Dépôt des comptes annuels de l'exercice 2022

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver sous ce pli :

- Un exemplaire certifié conforme des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- Un extrait du Procès-Verbal des Décisions de l'Associé Unique en date du 16 Mai 2023,
- Un exemplaire original du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Un chèque de 45,02 euros, à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE,

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente,

Et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.
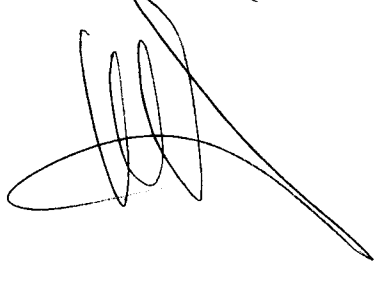
LE SERVICE JURIDIQUE